

Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : le 9 novembre 2023

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 du mois de novembre à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle des Fêtes de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 17

M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Prune MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoint.

M. Alain BERTRAND, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU, Mme Lydia LESCOMBE et M Cyril CAMU, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 7

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET ;

M. Jérémy BOISSON, qui a donné procuration à M. Philippe WILHELM ;

Mme Jacqueline HOFFMANN, qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER ;

M. Patrick MORISSET, qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH ;

M. Maxime PELLICER, qui a donné procuration à M. Hervé CAZENAVE ;

Mme Anne ESCOLA, qui a donné procuration à Mme Prune MARZAT ;

M. Jean-Yves MAS, qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOMBE.

Absents et non représentés : 3

Mme Victoria FUSTER (non excusée), Mme Hélène LEBLANC (non excusée) et Mme Hélène CROMBEZ (excusée).

Mme Amandine VIGNERON est élue secrétaire de séance.

N° DL15112023-13 : Subventions aux associations HCL OCEAN CLUB et RAMDAM au titre de l'année 2023

Rapporteur : Monsieur Cyrille RENELEAU

L'association HCL Océan Club sollicite une subvention pour l'organisation de la compétition fédérale nationale, l'Open de France de bodyboard qui a eu lieu les 23 et 24 septembre dernier. Cette compétition a réuni de nombreux participants.

L'association RAMDAM sollicite une subvention dans le cadre de l'organisation de son évènement festif *Lacanaoël* qui aura lieu le 2 décembre 2023.

Cet évènement festif, convivial et fédérateur est très apprécié de tous les Canalais et marque le lancement des fêtes de fin d'année.

Après examen des dossiers réactualisés et présentés complets par les deux associations

VU l'avis de la commission Finances, marchés publics et ressources humaines en date du 8 novembre 2023.

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

DECIDE d'accorder deux subventions à caractère événementiel de :

- **600 €** à HCL OCEAN CLUB pour l'organisation de l'Open de France de Bodyboard qui a eu lieu les 23 et 24 septembre 2023.
- **2 500 €** à RAMDAM pour l'organisation du *Lacanaoël* projeté le 2 décembre 2023.

Les subventions à caractère événementiel sont conditionnées à la réalisation des événements auxquels elles se rapportent. Elles seront versées après transmission par les associations des factures justifiant des dépenses liées à la manifestation.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



Le Maire

Laurent PEYRONDET



Le caractère exécutoire de cet acte est maintenu. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le : **20 NOV. 2023** Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le : **20 NOV. 2023**